

LES FEMMES, LES JEUNES ET LES RÉSIDENTS DE L'OUEST LAUSANNOIS VOTENT MOINS

L'année 2017 a été marquée par les élections cantonales qui ont mobilisé 41 % des électeurs. Les femmes ont moins voté (39 %) que les hommes (43 %), les jeunes (24 % des 20-29 ans) moins que les seniors (59 % des septuagénaires). Alors que les résidents du district de Lavaux-Oron ont fait la course en tête avec un taux de participation de 45 %, l'engouement a été moindre dans l'Ouest lausannois (37 %). Les sympathisants UDC sont ceux qui ont le plus voté compact lors du 1^{er} tour de l'élection du Conseil d'Etat, tandis que les électeurs du PSV et des Verts ont voté bien plus massivement pour leurs candidats au second tour.

Après les élections des autorités fédérales en 2015 puis des autorités communales en 2016, l'année politique 2017 a été marquée dans le canton de Vaud par le renouvellement des autorités cantonales, des élections qui ont lieu tous les cinq ans. Le 30 avril 2017, les Vaudois ont ainsi été appelés à renouveler leurs pouvoirs législatif (Parlement) et exécutif (Conseil d'Etat, 1^{er} tour).

UNE LENTE ÉROSION

En 2017, lors du 1^{er} tour de l'élection du Conseil d'Etat, trois électeurs vaudois sur cinq n'ont pas utilisé leur droit de vote. Avec un taux de participation au scrutin de 40,1 %, contre 41,8 % en 2012 et 42,6 % en 2007, on semble assister à une lente érosion de l'intérêt pour la vie politique cantonale (-2,5 points en dix ans).

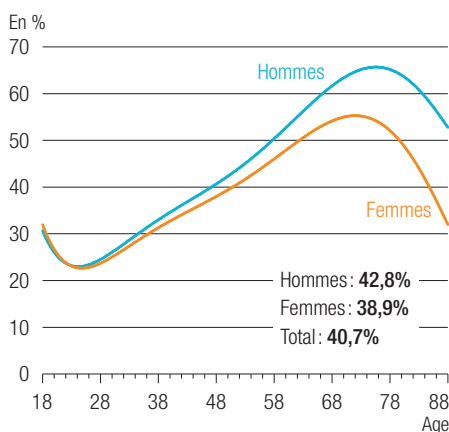
A noter que ces taux ne reflètent pas uniquement l'assiduité aux urnes des électeurs, celle-ci dépendant également des autres objets soumis au scrutin populaire. A titre d'exemple, en 2012, parallèlement aux élections cantonales, les citoyens étaient également appelés à se prononcer sur cinq objets fédéraux. Parmi ces derniers, l'initiative populaire « Pour en finir avec les constructions envahissantes des résidences secondaires » avait mobilisé 51,9 % de l'électorat vaudois. Ce sont ainsi 21 % des électeurs qui, bien qu'ayant participé au scrutin fédéral, avaient délaissé les élections cantonales.

PLUS FAIBLE PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES

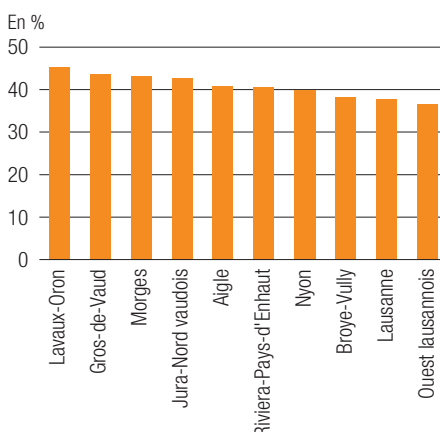
En avril 2017, le taux de participation des femmes (39 %) est inférieur de 4 points à celui des hommes (43 %), une tendance que l'on retrouve systématiquement dans tous les scrutins. Alors qu'il n'y a pas de différence avant l'âge de 30 ans, le taux de participation croît plus vite pour les hommes que pour les femmes, à mesure que l'âge augmente [F1]. La différence atteint même 18 points parmi les octogénaires.

A l'exception des primo votants qui étaient 32 % à participer au scrutin, les jeunes votent assez peu : 24 % parmi les 20 à 29 ans et 29 % parmi les trentenaires. La participation augmente ensuite progressivement pour atteindre 59 % parmi les septuagénaires, avant de redescendre.

[F1] PARTICIPATION PAR SEXE ET ÂGE, VAUD, 30.04.2017



[F2] PARTICIPATION PAR DISTRICT, VAUD, 30.04.2017



L'OUEST LAUSANNOIS VOTE MOINS

Le taux de participation au scrutin varie également selon les districts : les résidents de l'Ouest lausannois sont les moins prompts à exercer leurs droits civiques (37 %) alors que les résidents de Lavaux-Oron se mobilisent le plus (45 %) [F2], en particulier parmi les moins de 60 ans.

50% DE VOTES COMPACTS...

Le Conseil d'Etat vaudois est élu pour une durée de cinq ans selon le système majoritaire à deux tours. L'électeur peut soit voter compact en utilisant un bulletin d'une liste tel quel (ce fut le cas pour 50 % des bulletins lors du 1^{er} tour de l'élection en 2017), soit modifier un bulletin (28 %), soit encore utiliser un bulletin sans dénomination et y inscrire ses candidats préférés (23 %).

... EN PARTICULIER PARMIS LES SYMPATHISANTS UDC

Les électeurs UDC ont voté plus compact au 1^{er} tour (71 % des listes UDC n'étaient pas modifiées) que ceux du PSV (65 %), du PLR et des Verts (61 %). Cette dispersion des votes, tant à gauche qu'à droite, n'a pas permis à tous les candidats les plus papables d'être élus au 1^{er} tour.

RÉVEIL DE LA GAUCHE AU 2^e TOUR

En revanche, lors du second tour de l'élection du Conseil d'Etat du 21 mai 2017, les fronts se sont plus soudés à gauche qu'à droite. En effet, alors que 97 % de l'électorat PSV et 93 % des Verts votaient compact, seuls 86 % de l'électorat PLR et UDC ont suivi leur parti. Toutefois, un vote plus compact à droite n'aurait pas permis de compenser l'écart de 6600 voix séparant la moins bien élue des candidates de la gauche du meilleur candidat non élu de la droite. | AO

Source des données : StatVD, SCL.

